

AVIS PUBLIC

SÉANCE DU CONSEIL DE LA MRC DE PORTNEUF

CHANGEMENT TEMPORAIRE DU LIEU

Avis public est donné par la soussignée que les membres du conseil tiendront leur séance ordinaire le 21 octobre 2026, à 19 h, à la Maison des Générations située au 12, rue Déry à Cap-Santé.

Ce changement de lieu de la prochaine séance du conseil de la MRC de Portneuf est nécessaire afin de favoriser l'accessibilité de la séance et de permettre l'accueil d'un plus grand nombre de citoyens dans un lieu mieux adapté à l'affluence anticipée.

Si des changements surviennent concernant le lieu des séances du conseil, un nouvel avis sera publié.

Cet avis est donné conformément à la résolution numéro CRE 231-09-2026, adoptée lors de la séance extraordinaire du conseil de la MRC de Portneuf tenue le 28 septembre 2026, ainsi qu'à l'article 145.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1).

Fait à Cap-Santé, ce 7 octobre 2026.



Josée Frenette, B.A.A., OMA
Greffière-trésorière